

B

FORMATIONS

LE B-A-BA DU DROIT DISCIPLINAIRE

Avec plus de 2000 sessions de formation en droit social et ressources humaines dispensées ces 20 dernières années, BLOHORN Formations est un des acteurs majeurs de ce marché. Grâce à notre méthodologie et nos supports pratiques, notre taux de satisfaction est de 87% de clients très satisfaits.

INFOS PRATIQUES

Animateur :
Juriste Droit Social ou avocat
Cabinet Blohorn Avocats

Adresse :
Visio-conférence

La session visio sera ouverte 15 min avant, un technicien vous aide pour vous connecter et optimiser vos paramètres en cas de nécessité

DATE

Jeudi 17 octobre 2024

HORAIRES

9H – 12H

LES TARIFS

Selon la convention de formation signée en fonction du pack choisi

Nos salles sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous au 04 38 02 12 75 afin d'étudier les possibilités d'adaptation particulières.

Blohorn

— A V O C A T S —

EXPERTISE ET STRATÉGIE
DROIT SOCIAL

Présentation de la formation

La conduite d'une procédure disciplinaire peut être lourde de conséquences.

Que peut accepter ou non un chef d'entreprise de ses salariés ? Quel comportement est sanctionnable ? Quelle sanction choisir ?

Existe-t-il un délai de prescription pour sanctionner ? Quelle procédure doit être respectée ?

Autant de questions auxquelles cette formation répondra.

THÈMES

- Exécution du contrat de travail
- Notion de fait fautif
- Procédures disciplinaires

PUBLICS CONCERNÉS

Chef d'entreprise, collaborateurs spécialisés en droit social, expert-comptable (*aucun prérequis nécessaire*)

CONTENU

I- L'exercice du pouvoir disciplinaire

- La notion et les différents types de faute
 - L'échelle des sanctions
- L'utilisation de la sanction appropriée : proportionnalité de la sanction, sanctions interdites
 - Distinction agissement fautif et insuffisance professionnelle

II- Les moyens de preuve

- Les preuves licites
- Les preuves illicites

III- Le respect de la procédure disciplinaire

- L'existence de délais
- Le choix de la procédure appropriée selon la nature de la sanction
 - Les différentes étapes en détails
- Les particularités avec les salariés élus représentants du personnel

IV- La gestion des contestations et les conséquences de l'irrégularité de procédure

- Répondre aux contestations
- La possibilité de conclure une transaction
 - Estimer le risque prudhommal

OBJECTIFS

- Apprécier la gravité des fautes
- Connaître l'échelle des sanctions
- Connaître les spécificités de procédure

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé / Echanges d'expériences / Apports juridiques et théoriques illustrés par des exemples concrets

Diaporama au format électronique / Diagnostic préalable / Test de validation des connaissances

Tour de table (selon le nombre) / Adaptation de l'animation et du power point en fonction des retours participants

Bayonne

Bordeaux

Grenoble

Montpellier

Paris

Toulouse

www.blohorn-avocats.fr